



AVIS DE VACANCE DE POSTE

La Commission Africaine de l'Aviation Civile publie l'avis de vacance de poste suivant pour son siège situé à Dakar, Sénégal :

- 2022/06/P/140322 : Conseiller Juridique

La Commission invite toutes les personnes intéressées à envoyer transmettre directement leur demande à la CAFAC en utilisant un des moyens ci-dessous :

- **Courrier électronique** : vacancy@afcac.org
- **Adresse** : Route de l'Aéroport Léopold Sédar Senghor, BP 8898 Dakar, Sénégal

Le formulaire à remplir se trouve sur le site Web de la CAFAC : www.afcac.org

Les candidats doivent également soumettre avec leur demande :

1. Un curriculum Vitae (CV) à jour ;
2. Les copies certifiées des diplômes ;
3. Tout document complémentaire utile à cet effet.

Veillez noter que les candidatures dont le pays d'origine n'aura pas honoré ses obligations financières vis-à-vis de la CAFAC pour une période de deux (2) ans ou plus ne seront pas considérées, conformément à l'article 18 de la Constitution de la CAFAC.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 13 Mai 2022.

Veillez également noter que :

- La CAFAC peut décider à tout moment de ne plus poursuivre le processus de recrutement des postes ci-dessus, en cas de force majeure ;
- Les dossiers de candidatures reçus après la date limite ne seront pas pris en considération ;
- Les demandes soumises sans le formulaire de demande de la CAFAC seront également rejetées ;
- Les demandes soumises par courrier électronique doivent être sous les formats Word et PDF.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats dont les demandes sont approuvées et satisfaisantes seront contactés pour interview ;
- La CAFAC ne répondra pas aux requêtes concernant l'état des candidatures.



DURÉE DU CONTRAT :

Contrat à durée déterminée de trois (3) ans, renouvelable sous réserve d'une performance satisfaisante (la première année est probatoire).

DEVOIRS, OBLIGATIONS ET PRIVILÈGES

Les membres du personnel de la CAFAC sont des fonctionnaires internationaux soumis à l'autorité du Secrétaire Général et leurs conditions de travail sont réglementées par le Code du Personnel et les Manuels de la CAFAC.

Les membres du personnel de la CAFAC doivent avoir une conduite conforme à leur statut de fonctionnaires internationaux.

CLASSIFICATION DES POSTES ET DU PERSONNEL

La classification des postes et du personnel sera en conformité avec le Code du Personnel de la CAFAC.

SALAIRES ET ALLOCATIONS

Les salaires et indemnités seront conformes au Code du Personnel de la CAFAC.



AVIS DE VACANCE 2022/06/P/140322

AVIS DE VACANCE DE POSTE POUR LE RECRUTEMENT DU CONSEILLER JURIDIQUE DE LA CAFAC

INFORMATIONS SUR LE POSTE

Intitulé du poste :	Conseiller Juridique	Avis de vacance de poste N° :	2022/06/P/140322
Niveau :	P-4	Période de publication :	Du 14 Mars 2022 au 13 Mai 2022
Contrat à durée déterminée	Trois ans renouvelables.	Rémunération globale (annuelle)	Salaire net annuel total 75 602 \$US + Ajustement de Poste (Taux changeant).
Rattachement hiérarchique :	Secrétaire Général	Lieu d'affectation :	Siège de la CAFAC, Dakar - Sénégal
Date de prise de fonction :	1^{er} Juillet 2022		

CONTEXTE ORGANISATIONNEL

La Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC) est une agence spécialisée de l'Union Africaine chargée des questions d'aviation civile en Afrique. Ses objectifs sont de coordonner les questions d'aviation civile en Afrique et de coopérer avec l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et d'autres organismes impliqués dans la promotion et le développement de l'aviation civile. En tant qu'agence d'exécution de la Décision de Yamoussoukro, la CAFAC facilite, coordonne et assure la mise en œuvre réussie du Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTA).

La mission de la CAFAC est de faciliter la coopération et la coordination entre les États africains en vue du développement d'un système de transport aérien intégré et durable et de favoriser la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARPP) de l'OACI. La vision de la Commission est d'avoir une industrie du transport aérien libéralisée, sûre, sécurisée, respectueuse de l'environnement, fiable, durable et moderne en Afrique. La principale responsabilité de l'AFAC en tant qu'agence d'exécution (AE) est d'assurer la mise en œuvre cohérente et complète de la Décision de Yamoussoukro (DY) et la réalisation du marché unique du transport aérien africain (MUTAA) afin de contribuer à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. L'objectif est, entre autres, de faciliter l'opérationnalisation transparente et sans heurts du MUTAA afin d'assurer le développement durable du transport aérien et les activités de l'Agence d'exécution (AE)



facilitent la croissance du marché intra-africain du transport aérien. Le rôle de l'AE garantit donc l'application impartiale du DY et des responsabilités de surveillance réglementaire de l'AE dans tous les États membres de l'UA, ainsi que l'application et l'adhésion cohérentes aux instruments juridiques réglementaires et institutionnels du DY, à ses règles et procédures opérationnelles. Il veille également à ce que l'opérationnalisation du MUTAA crée un environnement propice au développement durable du transport aérien en Afrique.

Le Secrétariat est dirigé par le Secrétaire Général qui rend compte au Bureau de la CAFAC et à la Plénière de la Commission. Le Directeur de la Sécurité et des Services Techniques, le Directeur du Transport Aérien, le Conseiller Juridique, le Responsable de l'Information Publiques et des Relation Extérieures et le Chef des Services Généraux rendent compte au Secrétaire Général.

MISSIONS DU POSTE

Apporter l'expertise juridique nécessaire dans les domaines du Droit relevant des attributions et des activités de la CAFAC.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITES

- Participer à la préparation et à la mise en œuvre d'une Politique Africaine de l'Aviation Civile ;
- Conseiller les Etats africains à disposer d'entités autonomes d'aviation civile et à en assurer le fonctionnement ;
- Assurer la supervision de la mise en œuvre de l'Accord de siège entre la CAFAC et l'État hôte ;
- Participer aux règlements des différends entre opérateurs et Etats africains ;
- Participer aux activités de protection des droits des consommateurs ;
- Participer en Afrique aux négociations juridiques relatives à la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro ;
- Développer et harmoniser des règles et réglementations visant à permettre aux Etats membres d'avoir des positions harmonisées ;
- Assurer le suivi auprès des Etats de la signature et de la ratification des conventions internationales dans le domaine de l'aviation ;
- Assurer l'interface de la CAFAC auprès de l'Union Africaine, des Organes de l'UA et des Commissions Économiques Régionales (CERs) pour les questions juridiques ;
- Veiller au respect du point de vue juridique de l'application des textes réglementaires de la CAFAC (Code du Personnel, Règles et Règlement Administratifs, Manuels de procédures, etc.) ;
- Donner un avis juridique pour toute modification et / ou révision de ces textes ;



- Veiller au respect des procédures juridiques (en effectuant notamment la revue de tout contrat et engagements de la CAFAC avant signature) et conseiller le Secrétaire Général sur toute question en rapport avec le droit ;
- Fournir un appui aux directions, comités, groupes de travail, etc. de la CAFAC sur toute question en rapport avec le droit ;
- Rédiger des notes de travail pour les réunions de la CAFAC sur les questions juridiques ;
- S'acquitter de tout autre tâche assignée par le Secrétaire Général.

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

FORMATION REQUISE :

- Diplôme Universitaire de Niveau Supérieur avec spécialisation en Droit Public International et/ou en Droit Aérien ou Diplômes équivalents. Pratique du Droit Public International particulièrement le Droit Aérien et le Droit conventionnel, les Traités et le Droit des Organisations Internationales.

EXPERTISE ET APTITUDES REQUISES :

- Avoir une expérience de quinze (15) ans dans des organisations nationales ou internationales dans le domaine de l'aviation civile ;
- Expérience avérée en matière de négociation avec des cadres supérieurs gouvernementaux et des organisations multinationales ;
- Posséder de bonnes aptitudes communicationnelles et rédactionnelles ;
- Posséder de bonnes aptitudes en matière de négociation ;
- Rigueur et prise de décision ;
- Posséder des aptitudes avérées en matière de conseil ;
- Capacité avérée à résoudre des problèmes ;
- Capacité à travailler sous pression et en dehors des horaires de travail ;
- Posséder de bonnes capacités interpersonnelles ;
- Maîtriser l'une des langues officielles de travail de la CAFAC.
- La connaissance de plus d'une des langues de travail de la CAFAC (dont l'anglais) constitue un atout.
- Être mobile.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nombre d'Etats africains ayant signé et ratifié les instruments juridiques internationaux de l'aviation civile ;
- Nombre d'Etats africains ayant contribué au développement et aux négociations sur les instruments juridiques internationaux ;
- Bonne coordination de la position de l'Afrique en matière juridique ;



- Qualité de contrats et accords internationaux traités ;
- Qualité de l'apport juridique fourni ;
- Qualité des Notes de travail et des documents légaux élaborés ;
- Réussite dans le règlement des différends dans le cadre de la Décision de Yamoussoukro.

RELATIONS DE TRAVAIL ET CONTACTS

- Secrétaire Général
- Autre personnel de la CAFAC
- Membre des groupes de travail, comités et sous-comités.

LIENS EXTERNES :

- Union Africaine
- Organisations africaines de l'aviation civile
- OACI
- Partenaires divers.

